

DOSSIER

Écrire en région

BON-À-TIRER


Référendums gagnants...

L'AUTRE SOLITUDELe droit des auteurs
c. le droit des utilisateurs**LE BRÛLOT**

La Journée de quoi, déjà ?

ENTRETIENS ENCHAÎNÉSLouise Desjardins
Virginia Pesemapeo Bordeleau**ÉCRIRE SOUS INFLUENCES**

Claude R. Blouin



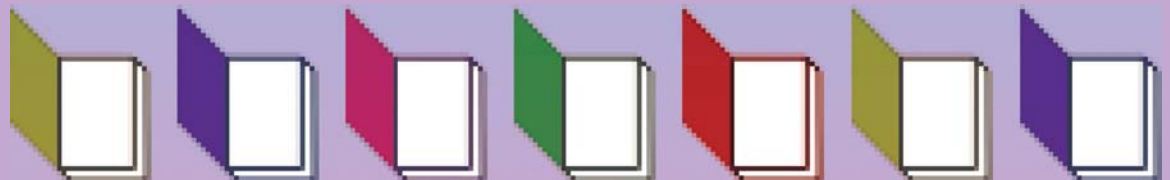
L'Unique

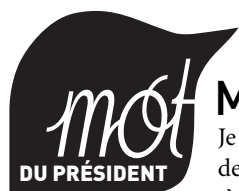
LE JOURNAL DE L'UNION DES **Volume 10** **Numéro 4** **Décembre 2008**
ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Hé ! Gutenberg, saviez-vous qu'un livre n'est pas nécessairement imprimé ?

CE QU'IL A DÛ ÊTRE FIER l'imprimeur de la presse à imprimer la première fois qu'il a tenu un livre imprimé dans ses mains ! Comment réagirait-il aujourd'hui devant un eBook ? Probablement aurait-il l'impression que cela tient de la magie. Et pourtant nous sommes à deux doigts de ce changement radical. Non pas que le livre numérique soit en passe de remplacer le livre papier, en tout cas pas dans un avenir rapproché, car ils vont plutôt cohabiter, mais l'apparition de ce nouveau support va certainement transformer en profondeur les modes actuels de transmission des contenus.

----- SUITE À LA PAGE 16





MES MEILLEURS VŒUX

Je vous écris ces quelques lignes aux derniers jours de novembre, un brin fatigué par cette année qui s'achève dans un climat de grisaille et d'incertitude.

Au terme d'un automne où nos premiers ministres

Stephen Harper et Jean Charest nous ont imposé tour à tour deux campagnes électorales dont personne ne voulait, par pur et simple opportunisme politique, il y aurait de quoi s'enfoncer plus profondément dans le cynisme, *cette tentation de toute intelligence*, selon la formule d'Albert Camus. Encore heureux que l'enthousiasme candide de mes enfants réussisse parfois à me contaminer, surtout à l'approche du Temps des Fêtes. Tiens, du coup, il me prend l'envie de formuler quelques vœux à votre attention, à notre attention collective, pour l'année à venir.

D'abord, rien que pour nous, écrivaines et écrivains québécois, membres ou non de l'Union, je souhaite que nous sachions créer un front commun plus efficace avec nos collègues francophones et anglophones du reste du Canada, dans le but d'infléchir cette réforme de la *Loi sur le droit d'auteur* qui fait peser sur nos maigres acquis des menaces inacceptables. Certes, en passe de tomber en désuétude, la loi en question méritait d'être revue, mais pas au détriment de ses bénéficiaires naturels. Et puis, histoire de faire taire les esprits chagrins qui nous reprochent notre soi-disant corporatisme, je précise que mon souhait pourrait s'adresser également aux artistes des autres disciplines, concernés par la question au même titre que nous.

D'un point de vue moins exclusif, justement, je me surprends à souhaiter aussi que nous, écrivaines, écrivains et artistes de tout crin, sachions nous réconcilier avec cette part de la société civile que les stratèges de la droite rétrograde et leurs porte-voix médiatiques ont su dresser contre nous. Je n'insiste pas sur ce pari mesquin des troupes de Stephen Harper, qui a bien failli conquérir la majorité en chambre qu'elles convoitaient en alimentant le ressentiment populaire à l'égard des parasites de la société que seraient les travailleurs de l'industrie et du milieu culturels. Tout au long de la campagne fédérale, les couteaux ont volé bien bas. Sans renoncer à cette part de marginalité qui nous définit, il nous revient de réaffirmer clairement notre attachement à cette communauté, dont il nous arrive de désespérer volontiers, mais dont nous sommes tout de même partie prenante. Me revient encore en tête une image camusienne, celle de la chute de sa nouvelle « Jonas ou l'artiste au travail » (dans *L'Exil et le Royaume*) : l'image de cette toile où le peintre avait inscrit « en très petits caractères un mot que l'on parviendrait à peine à déchiffrer et pour lequel on ne saurait si il faut y lire *solitaire* ou *solidaire* ».

De manière plus générale, à l'aube de cette nouvelle ère que semble promettre l'élection du démocrate Barack Obama à la présidence des États-Unis, cet hybride de JFK et de Luther King, me permettrai-je de céder à la tentation de l'optimisme et, tout en m'accrochant à ma lucidité inquiète, de nous souhaiter un monde meilleur, plus juste et équitable, moins assujéti aux diktats de l'économie, dont on constate ces jours-ci la faillite, davantage soucieux de la culture et des nourritures de l'âme ? Me taxerait-on d'idéaliste, en somme, nous souhaiterais-je pour le Nouvel An d'amorcer ensemble la construction d'un monde où les valeurs humanistes retrouveraient leur droit de cité ?

D'ici là, plus modestement, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une Bonne et heureuse année !

Ce sera déjà ça de gagné !

Votre président,

► Stanley Péan

Lutte, mais lutte égal : le combat de Claude Robinson

« Les idées sont comme les gros billets. Si tu les montres, on te les vole. »

Kalervo Tuukkanen

En 1986 et 1987, l'auteur Claude Robinson montre son idée à Micheline Charest et Ronald Weinberg de Cinar, et à l'auteur Christophe Izard. En 1995, Robinson voit une copie de son émission à la télévision.

S'ensuivent 12 années de procédures mettant en cause les entreprises poursuivies, leur assureur et des institutions (GRC, Téléfilm, l'Autorité des marchés financiers) qui lui refusaient l'accès à des documents nécessaires à l'avancement de son dossier. Claude Robinson a fait éclater le scandale des prête-noms et persévère au nom du respect de la propriété intellectuelle.

Le 2 septembre dernier, le procès débute enfin. Mais le Fonds Claude Robinson, lancé par la SARTEC en 2002, ne contient pas suffisamment d'argent pour assurer un déroulement adéquat du procès prévu pour 79 jours. L'UNEQ a contribué 1 000 \$, et COPIBEC 5 000 \$. Si vous désirez contribuer à titre individuel, les dons peuvent être faits à « SARTEC en fidéicommiss pour Claude Robinson ». Pour en savoir plus sur le dossier Robinson : www.sartec.qc.ca

► Isabelle Gaumont



DES NOUVELLES
DE L'UNEQ

ÉCRIRE EN RÉGION : LE NERF DE LA GUERRE OU LA GUERRE DES NERFS



our les associations d'écrivains en région, le relatif isolement, la pauvreté et le silence assourdissant des grands centres sur leurs activités et leurs œuvres ne doivent pas les empêcher de demander des deniers publics afin d'animer les pays québécois de tous les mots possibles. Afin de répondre à ce criant besoin, il existe un « Programme de subventions en littérature » en deux volets mitonné par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Le premier volet touche le soutien au fonctionnement pour les organismes, sur une base annuelle ou pluriannuelle (quatre années). Quant au deuxième volet, il vient soutenir des projets ponctuels pour les organismes et les collectifs d'écrivains et de conteurs professionnels.

Regardons donc ce que la bête a dans le ventre

Grosso modo, le Volet 1 vise à soutenir le fonctionnement, pour une ou plusieurs années, des « organismes méritants, émergents ou de la relève ainsi que ceux qui proposent des initiatives structurantes (services collectifs, mise en commun de ressources, etc.) ou qui apportent une contribution complémentaire au développement de la discipline, de la région ou de publics ». Entre autres considérations, les organismes doivent « contribuer au rayonnement de la littérature et du conte et encourager le développement de réseaux au Québec, au Canada et à l'échelle internationale », en plus de « soutenir les initiatives de développement et de sensibilisation des lecteurs et des publics dans toutes les régions du Québec ». Comme vous pouvez le constater, le CALQ ratisse grand.

Passons maintenant au deuxième volet, « Soutien à des projets ». Par ce volet, « le CALQ souhaite encourager la connaissance et la diffusion de la littérature

et du conte par la tenue d'activités, de manifestations, de tournées dans le but de faire connaître les œuvres littéraires et d'en soutenir le rayonnement au Québec et hors Québec. Ce soutien s'adresse aux associations régionales, aux regroupements et collectifs d'écrivains et de conteurs professionnels et aux organismes œuvrant en littérature ou en conte ».

Encore là, les objectifs généraux visent à « soutenir les initiatives de développement et de sensibilisation des lecteurs et des publics dans toutes les régions du Québec; contribuer au développement de la littérature et du conte en tenant compte des réalités et des besoins inhérents aux milieux concernés; permettre la tenue d'activités littéraires ou de conte présentées majoritairement par des écrivains, des conteurs ou des spécialistes de la discipline; contribuer au rayonnement de la littérature et du conte et encourager le développement de réseaux au Québec, au Canada et à l'échelle internationale ».

Enfin, ces divers programmes sont soumis à de nombreuses conditions et contraintes tatillonnes, tout à fait bureaucratiques, qui feront sûrement la joie des associations bénévoles d'écrivains en région.

L'argent est là, mais prenez note que le budget alloué à ce programme n'est pas celui du futur CHUM... Comme on dit que l'argent est le nerf de la guerre, il ne faudrait quand même pas qu'il devienne une guerre des nerfs... entre les différentes associations d'écrivains.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Brigitte Malenfant, chargée de programme, au Conseil des arts et des lettres du Québec.
Tél. : 514-864-2930 ou, sans frais, 1-800-608-3350.

Vous pouvez également consulter l'hyperlien <http://www.calq.gouv.qc.ca/organismes/litterature.htm>, lequel vous mènera directement audit programme.

Quant aux bidous du Conseil des arts du Canada, eh bien, nous en parlerons dans une prochaine chronique.

par Renaud Longchamps, représentant des écrivains habitant en région

1. Je parle ici des écrivains à temps plein, pas des dilettantes, c'est-à-dire des écrivains de salon ou, pire, du dimanche après-midi après la visite au centre commercial. Je parle ici de ceux et celles qui portent un seul vieux chapeau tout usé parce qu'ils n'ont pas les moyens d'en acheter un neuf; je parle ici des véritables héros de la littérature, des purs et durs pour qui j'ai le plus grand respect parce qu'ils croient à la mission sacrée d'amener les mots ailleurs qu'au centre commercial; pas de ceux et celles qui portent simultanément les chapeaux d'une ribambelle de groupes de pression ou de syndicats d'enseignants, de scénaristes, de journalistes, d'animateurs, de réalisateurs, de comédiens, de paroliers, etc.

Êtes-vous au courant ?

■ *Livres comme l'Air* a jumelé cette année : Anne-Marie Aubin et Slim Boukhdar (Tunisie) Nicole Balvay-Haillet et Huang Jinqiu (Chine) François Barcelo et Aung San Suu Kyi (Myanmar) Marie-Andrée Beaudet et Firas Saad (Syrie) Alain Beaulieu et Emadoldin Baghi (Iran) Jade Bérubé et Dina Meza (Honduras) Marcel Dubé et Sayed P. Kambakhsh (Afghanistan) Serge Gauthier et Jamyang Kyi (Tibet) Louise Portal et Tsering Woesser (Tibet) Michel Vézina et Ganimat Zahidov (Azerbaïdjan)

■ François Barcelo, auteur de *Carnet de Montréal* (Les Heures bleues), était l'invité d'honneur du

Salon du livre de Montréal et le porte-parole de la 9^e édition de *Livres comme l'Air*.

■ Jacques Poulin a reçu le *Prix Gilles-Corbeil* pour l'ensemble de son œuvre. Ses livres sont un éloge de l'amour et de l'écriture. Il n'a pas cessé d'y célébrer la ville qu'il aime et habite : Québec.

■ Le poète d'origine iranienne Hossein Sharang est en résidence à Québec du 3 novembre au 31 janvier prochain. Né en 1959, il vit en exil à Montréal depuis 1983. Il écrit dans sa langue maternelle une poésie engagée et pleine d'humour, un mélange de mystique et de quotidien. Il a publié six recueils de poèmes dont un aux éditions du Noroît, *Montagnes fugitives* (2003), traduit du persan par Bahman Sadighi et Gilles Cyr.



RÉFÉRENDUMS GAGNANTS...

L'UNEQ a mené récemment, entre août et octobre, son troisième référendum sur la question nationale. Évidemment, encore une fois, le résultat du sondage auprès des écrivaines et des écrivains va à l'encontre des conclusions de ceux tenus auprès de la population québécoise. Quand celle-ci s'est déjà reniée deux fois, nos membres répondent oui pour une troisième fois. Bien sûr, la position indépendantiste pourrait sembler tout à fait naturelle pour tous les créateurs et créatrices du Québec. En effet, travailler à forger une culture et une littérature en français en terre d'Amérique, c'est déjà s'inscrire différemment dans le corpus continental, où la majorité s'exprime en espagnol et où le pouvoir et l'argent parlent souvent anglais, comme le fait aussi une certaine volonté supposément internationaliste. C'est aussi, en tout cas, exprimer une culture autre, singulière, autonome, souveraine, reconnue comme telle en divers points du globe et véhiculée en plusieurs autres langues. Selon nos récentes statistiques, près des trois quarts de nos membres seraient donc favorables à l'indépendance du Québec. Cela me semble

cependant bien peu ! Les statistiques ne diminuent-elles pas chaque fois ? Cela signifierait-il que les tenants de l'autre quart s'avoueraient fédéralistes, ou bien y a-t-il des indécis, des indifférents, des blasés, des épuisés, voire d'autres options ? Voilà, me semble-t-il, des interrogations intrigantes dont les réponses pourraient nous instruire sur l'état actuel de la pensée sur la question identitaire comme, sans doute aussi, sur les propos et sur les actions nécessaires, d'autant qu'une bonne majorité continue de croire que l'Union des écrivaines et des écrivains québécois doit intervenir publiquement sur la question nationale. Cela pourrait également paraître normal chez un regroupement de créateurs et de créatrices, car la vraie question demeure toujours celle de la nécessité de créer ou non un pays, ce qui n'est tout de même pas rien ! N'y aurait-il pas une quelconque fierté dans une vie à avoir un peu participé à créer son propre pays ? Il me semble que ce serait là une belle œuvre à laquelle tous les peuples et toutes les générations ne sont pas toujours convoqués. C'est peut-être une chance que nous avons en tant que créateurs et créatrices participant déjà à une littérature unique !

Les projets du CAM pour les écrivains

Le projet de médiation culturelle à la Bibliothèque d'Ahuntsic, dont Carole David a été la toute première lauréate, a fait boule de neige puisque le Conseil des Arts de Montréal lance un autre appel de candidatures. Il s'agira cette fois des bibliothèques du Plateau Mont-Royal, disponible pour un écrivain en littérature jeunesse, et Parc Extension/Villeray, pour un projet reflétant le tissu multiculturel du quartier. Les résidences auront lieu, à nouveau, de septembre à février. Comme celle d'Ahuntsic, qui sera renouvelée.

D'autres résidences sont aussi à prévoir. Le Conseil des Arts de Montréal, en partenariat avec la Conférence régionale des élus de Montréal et le Programme de soutien à l'école montréalaise du MELS, inaugure un programme d'aide financière aux organismes artistiques montréalais pour la réalisation de projets de résidence de création, ouverts aux artistes, au sein d'écoles publiques francophones et anglophones de niveau primaire et secondaire. Ce programme, *Libres comme l'art*, bénéficie d'un budget de 450 000 \$. Les projets soumis ne devront pas excéder 15 000 \$. Ce programme est accessible aux organismes artistiques reconnus et permettra aux jeunes de participer, dans le cadre de leur vie scolaire, à un projet de plusieurs semaines qui les mettra en contact avec des artistes professionnels et de les familiariser avec le travail de ceux-ci. L'UNEQ y participera. Pour de plus amples informations, consulter le site du Conseil des Arts de Montréal : www.artsmontreal.org.

► Sylvain Campeau

UNEQ

Union des écrivaines et des écrivains québécois

Conseil d'administration

Stanley Péan, président
Danièle Simpson, vice-présidente
Sylvain Campeau, secrétaire-trésorier
Renaud Longchamps, administrateur représentant des régions
Nadia Ghalem, administratrice
François Jobin, administrateur
Sylvain Meunier, administrateur

Comité de rédaction

Danièle Simpson, rédactrice en chef
Sylvain Campeau, Isabelle Forest, Isabelle Gaumont, François Jobin, Véronique Marcotte, Denise Pelletier, Bernard Pozier

Conception graphique

France Tardif

Maison des écrivains

3492, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514 849-8540
Télécopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca

www.uneq.qc.ca

www.litterature.org

La parution d'une annonce dans notre bulletin ou l'insertion d'une publicité dans un envoi de *L'Unique* ne signifie pas que l'Union endosse ces produits ou services.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2008

LES RÉSIDENCES D'ÉCRITURE INTERNATIONALES

Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence d'écriture à l'extérieur du pays ou de votre ville? Peut-être croyez-vous que ces candidatures sont trop nombreuses et, qu'en l'occurrence, vous avez peu de chances d'être choisi? Pour répondre à ces questions, *L'Unique* a fait une recherche qui vous permettra de profiter de ces occasions d'immersion.

Le Conseil des arts et des lettres offre deux types de résidences, pour la plupart ouvertes à toutes les disciplines artistiques : les studios d'accueil et les studios d'échange. Les premiers ne sont offerts qu'aux artistes de type A (plus de dix ans de pratique professionnelle), tandis que les seconds sont proposés aux artistes de types A et B (plus de deux ans de pratique professionnelle).

PETIT TOUR D'HORIZON

D'entrée de jeu, les écrivains doivent savoir qu'ils ont accès à des studios dans les endroits suivants : New York, Paris, Rome, Buenos Aires, Lyon, Bruxelles, Mexico, Banff, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et Montréal. À son arrivée, l'artiste rencontre les partenaires de la délégation du Québec et détermine avec eux les objectifs et la nature de son immersion. Que l'écrivain ait besoin ou non de faire des rencontres et des activités littéraires, la délégation respectera ce choix et l'aidera en conséquence. Environ 15 à 20 dossiers sont déposés, chaque année, pour l'un ou l'autre des studios d'accueil.

LE PREMIER PLAN

La rue qui monte devant la maison, devant l'école, me semblait familière. Ma première impression, c'était cela, que cette rue, je la connaissais, que je l'avais déjà décrite ailleurs. Dans mon histoire, ce n'était pas une école, mais plutôt un édifice, mi-industriel, mi-locatif avec des appartements, plus ou moins habités, où séjournait le personnage pivot d'un roman que je n'écrirais pas ici. Mais ça, je ne le savais pas encore.

J'ai commencé à écrire le premier jour, ne sortant que très peu. Me perdant à coup sûr. Je ne comprenais pas le parcours anarchique de la ville, les noms qui changeaient constamment. C'est donc tout à fait par hasard, alors que je cherchais le musée Royal des Beaux-Arts, que je suis tombée devant le Parc de Bruxelles, sa beauté surannée, ses hommes aux corps de sirènes, ma première pie. J'étais enfin arrivée quelque part. Dans une ville qui, je le savais, ferait désormais partie de ma vie. On oublie la froideur, on oublie bien des choses, mais on n'oublie pas la grande beauté d'une femme, même si elle ne nous prend pas dans ses bras.

J'arrivais à la ville, sauvage, avec mon bonnet de fourrure enfoncé sur la tête, comme un petit animal, mes cheveux emmêlés, mes bottes de sept lieues pour arpenter la cité. Je me retrouvais parfois perdue, mais

Grande nouvelle : en septembre dernier, on annonçait que deux nouveaux studios s'ouvraient à compter de 2009, à Tokyo et à Londres. Les détails seront publiés en mars prochain sur le site Internet du CALQ.

Les studios d'échange permettent à un écrivain québécois de se rendre dans une résidence pendant qu'un écrivain étranger est invité ici. Ils sont offerts aux artistes de types A et B et proposent des séjours de deux à quatre mois, selon l'endroit. C'est le cas pour Bruxelles, Lyon, Mexico et Buenos Aires.

Il ne faut pas non plus passer sous silence les séjours de création pour écrivains offerts dans les studios Leighton, à Banff. Cet ensemble de huit chalets conçus par des architectes canadiens est situé dans la forêt, à la limite du campus.

Les écrivains peuvent également postuler des séjours au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Ces résidences de création permettent de disposer d'une totale autonomie. Les créateurs participent à ce programme en définissant eux-mêmes les objectifs de leur séjour et en élaborant les paramètres et les conditions de sa réalisation.

Enfin, le Conseil des arts du Canada, en collaboration avec la Bibliothèque publique de Saskatoon, offre un programme de résidence de neuf mois où l'écrivain est invité à collaborer à des travaux littéraires pendant environ 14 heures par semaine, en plus de bénéficier de toutes les conditions nécessaires à la création.

À quand votre départ?

en territoire connu. Chaque chose nommée existait déjà dans mon univers poétique, c'était mon lexique de mots familiers : le charbon, le grain, les métiers, le drap, les oiseaux, les cathédrales, la vierge noire, le cuir, les abattoirs. Je poussais la porte d'une droguerie, rue des Hirondelles, comme une enfant gourmande, émerveillée, qui cache sa faim, le souffle coupé par la vue des pigments, des huiles pour les bois. J'entrais dans les magasins d'étoffe, l'œil qui tourne à chaque drap, chaque couleur, pour trouver la plus juste, celle que j'étais venue chercher ici – avec une extrême précision – toutes les déclinaisons du rouge et du grenat, les ocres, le bleu, l'or vénitien.

J'étais calme, je marchais à grandes enjambées exactement comme dans mon poème, regardant chaque pierre – toujours le blanc, toutes les nuances de gris, les ciels d'or, changeant à l'étain en une minute, l'averse et la lumière. L'humidité de chaque pierre, de chaque arbre, leur amplitude, les hiéroglyphes qu'ils traçaient dans le ciel. J'écrivais leurs messages, l'écume au bord des yeux, je m'arrêtais parfois, au bord du paysage.

J'aime les pierres, j'aime les nuages, par-dessus tout. J'aime Bruxelles. Son petit magma qui bout sous les dalles et me calme. Son petit dédale de souveraine me plaît. Je l'habite déjà, elle ne s'en doute même pas.

par Véronique Marcotte

Passa Porta RÉSIDENCE

Janvier-février 2008

par Violaine Forest



OUTAOUAIS

► Guy Jean

Faits saillants de la saison 2008 à la Maison des auteurs de Gatineau

• La Maison des auteurs a été ouverte au public sept jours/semaine du début de juin à la mi-septembre ; ensuite, les fins de semaine seulement, jusqu'à la mi-novembre.

Plus d'une quarantaine d'activités y ont été réalisées : spectacles littéraires, contes à la brunante, spectacles de chansons dont deux en l'honneur de Robert Grégoire, conférences, visites historiques guidées, soirées et joutes de *slam* poésie, ateliers et lancements de livres. La Maison a aussi servi de lieu pour la tenue de réunions diverses.

Certaines de ces activités ont été réalisées en collaboration avec l'UNEQ et la Maison de la poésie de Montréal, le Tremplin d'actualisation de la poésie de Québec, la Société d'histoire de l'Outaouais et le service du patrimoine de la Ville de Gatineau.

• Deux initiatives importantes ont marqué cette saison 2008. *L'Étéjournal Outaouais*, production du Canal VOX et SLAMOutaouais.

À l'initiative de l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais, VOX Outaouais a produit une série télévisée quotidienne, enregistrée à la Maison des auteurs et diffusée sept jours par semaine, deux fois par jour, en Outaouais et sur le réseau VOX Québec, de la mi-juin à la mi-septembre. Ces 44 émissions ont porté sur la vie culturelle, économique et sociale de l'Outaouais. Plus de 30 journalistes et commentateurs des médias régionaux y ont été invités à commenter l'actualité.

La série comportait aussi dix chroniques littéraires et dix chroniques culturelles. Cette émission a dépassé toutes les autres émissions de VOX diffusées au Québec avec une cote d'écoute de 88 000 à 100 000 téléspectateurs par semaine, seulement dans la région de Montréal.

Seconde initiative d'importance, la création de SLAMOutaouais. En plus des joutes mensuelles, l'équipe outaouaise s'est qualifiée pour la finale provinciale. Marjolaine Beauchamp de l'équipe outaouaise s'est classée troisième en finale individuelle. SLAMOutaouais est dirigé par Pierre Cadieu.

Prix Canada-Japon

André Duhaime et André Girard (de Saguenay) sont les co-récipiendaires du *Prix Canada-Japon* 2008.

MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC

► Denys Bergeron

L'écrivain **Pierre Chatillon** invite ses collègues à visiter son site sur lequel il a fait des ajouts : deux vidéos sur des extraits de sa musique et huit autres présentant des extraits de ses spectacles de poésie. www.pierrechatillon.com

Pour planifier vos sorties, branchez-vous sur Nicolet. Visitez le site Internet : www.culture-nicolet.com.

La **Société Saint-Jean-Baptiste** du Centre-du-Québec lance la quatrième édition de son concours littéraire destiné aux élèves du secondaire. Michel David écrira le début d'une histoire et les participants poursuivront le récit. À gagner : 200 \$ et la publication de son texte.

La **Maison Rodolphe-Duguay** a un nouveau site Internet. L'image de la maison a été rafraîchie afin de sensibiliser davantage la population à l'histoire inscrite dans cette magnifique demeure. www.RodolpheDuguay.com

Récital de poésie des œuvres de Félix Leclerc

Le Festival international de la poésie de Trois-Rivières a choisi cette année de souligner l'œuvre poétique de Félix Leclerc. L'événement a eu lieu à Drummondville plutôt qu'à Trois-Rivières. Des poètes sont venus de partout : Flandre, Mexique, Italie, Colombie-Britannique.

L'éditrice **Manon Chillas** organisera le premier Salon du livre Centre-du-Québec, le 21 février 2009, à Victoriaville, en collaboration avec la *Quinzaine des mots* et la maison d'édition Melonic. Déjà, 25 écrivains ont confirmé leur présence.

Du *slam* à Shawinigan. Les cégépiens de Shawinigan ont eu la chance de recevoir, le 29 octobre, des *slameurs* de Montréal : Ivy et Mathieu Lippé.

Les dernières **Journées de la culture** ont donné lieu à des expériences heureuses, dont l'exposition *Mots-cités*. L'artiste Alain Fleurent a, quant à lui, fait travailler des employés du secteur automobile d'une drôle de façon : ils ont sculpté des pneus qui ont été exposés dans la ville pendant le mois d'octobre. Autre nouveauté : les commerçants et restaurateurs ont accepté de disposer des jeux de coïns sur leurs tables ou des œuvres comportant des réflexions sur la culture à l'extérieur de leur commerce.

La **rentrée littéraire de la Mauricie**. Avec 23 parutions, les éditeurs de la région sont un point de mire sur la scène littéraire régionale et internationale. Une trentaine d'événements littéraires sont annoncés jusqu'au printemps 2009, dont l'incontournable Festival international de la poésie.

ESTRIE

▸ Ginette Bureau

L'esprit rassembleur en Estrie

L'Association des auteures et auteurs des Cantons de l'Est récolte les graines semées par l'équipe de 2004 qui a voulu rassembler toutes les instances littéraires de l'Estrie. Depuis, d'autres ont pris la relève et continuent d'œuvrer dans cet esprit.

Nous l'avons constaté au dernier Salon du livre de l'Estrie. Une ambiance de fête régnait lors de son lancement collectif. Malgré la trentaine de titres, tout s'est déroulé sans longueur. Cette manifestation littéraire a été suivie par la remise des *Prix Alfred-Desrochers* pour le meilleur titre de fiction de tous les genres. Ce prix a été remporté par André Jacques, pour son polar *La Tendresse du serpent*, chez Québec Amérique. Le prix Alphonse-Desjardins soulignant le meilleur essai a été remporté par Claude Boucher pour *Une brève histoire des idées de Galilée à Einstein*, chez Fides.

Nos auteurs se sont également regroupés pour offrir des tables rondes de qualité. Nathalie Watteyne a réuni les élèves du concours *Sors de ta bulle*, des collégiens, des universitaires, des *slammeurs* et des auteurs chevronnés afin qu'ils s'écoutent et se questionnent sur la vision de la littérature entre les générations.

Spectacle littéraire itinérant

L'AAACE a obtenu une subvention triennale du CALQ et du CRÉ pour la présentation d'un spectacle littéraire dans les diverses villes de l'Estrie. Ainsi, nous ferons connaître de façon originale les écrivains de chez nous dans l'ambiance conviviale de petites salles qui offrent déjà une programmation d'animation culturelle. Ce spectacle sera adapté à l'automne 2009 et présenté dans les écoles secondaires. En Estrie, les jeunes seront mis en contact avec des auteurs « vivants ».

En vrac...

L'AAACE, en plus de son bulletin *L'Alinéa* et de son site Web, continue d'offrir tous les mois ses rencontres littéraires à l'Heure du thé. July Giguère organise un Cabaret littéraire au cégep de Sherbrooke et Camille Deslauriers, dans le cadre de *Des jours sont contés*, reçoit des nouvellistes dont les textes sont transformés en contes. Nos auteurs participent au concours *Sors de ta bulle*; certains siègent au c.a. des Correspondances d'Eastman; nos *slammeurs* remportent des prix provinciaux. La traditionnelle soirée intergénérationnelle rassemble tout ce beau monde lors de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

MONTÉRÉGIE

▸ Anne-Marie Aubin

La Fête du livre et de la lecture de Longueuil

Du 27 janvier au 15 février prochain, diverses activités pour toute la famille seront au programme de cette grande Fête.

La troisième édition du Salon du livre jeunesse de Longueuil sera présentée du 11 au 15 février 2009 à la salle Jean-Louis Millette du Théâtre de la Ville à Longueuil. La particularité du Salon du livre jeunesse de Longueuil, c'est qu'on y retrouve tout ce qu'il y a dans les salons du livre, mais adapté à la clientèle jeunesse: stands, animations, séances de signatures, remises de prix littéraires, présence d'une porte-parole, ainsi qu'une programmation de spectacles jeunesse le samedi 14 février et le dimanche 15 février. Toutes les activités sont offertes gratuitement.

Le Prix Raymond-Plante

Pour une troisième année, la Fête du livre et de la lecture de Longueuil remettra le *Prix Raymond-Plante*. Ce prix souligne l'apport unique et l'engagement remarquable d'un individu ou d'une corporation qui œuvre dans un des domaines suivants: la littérature

jeunesse, l'industrie du livre ou l'éducation. L'année dernière, Félix Maltais des Débrouillards a reçu le prix et, en 2007, ce fut la revue *Lurelu*.

Le Grand prix des Tout-petits

Un troisième concours, le *Grand Prix littéraire de la Montérégie catégorie Tout-petits*, est aussi mis en avant par l'Association des auteurs de la Montérégie. Ce concours s'adresse aux citoyens de la Montérégie désirant faire valoir leur talent par l'écriture d'un texte destiné aux 0-5 ans. Les grands gagnants de ces trois concours seront dévoilés au Salon du livre jeunesse de Longueuil. Pour y participer, consulter le site www.auteursmonteregie.com.

La Foire du livre de Saint-Hyacinthe

La seconde édition de la foire du livre aura lieu du 19 au 22 mars, aux Galeries de Saint-Hyacinthe: salon du livre, entrevues avec des auteurs, animations, séances de signatures, contes... Ce sera un rendez-vous pour les auteurs et les lecteurs de la région.

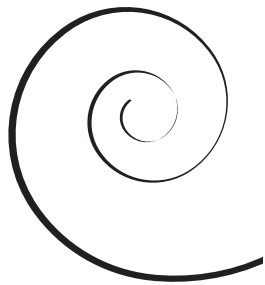
Des auteurs gagnants...

Félicitations à Sylvie Desrosiers de Longueuil, Jennifer Tremblay de Sorel, Pierre Ouellet de Saint-Jean-sur-Richelieu, lauréats du *Prix du Gouverneur général du Canada*.

Sylvain Meunier, lauréat du prix Saint-Pacôme

Pour son polar: *L'homme qui détestait le golf* (La courte échelle), Sylvain Meunier a reçu le *Prix du roman policier de Saint-Pacôme*.

LA RELÈVE : FAIRE PARTIE D'UNE ENTITÉ QUE JE NE VOIS PAS



DES NOUVELLES DE LA RELÈVE



— Viendras-tu à l'assemblée annuelle/*party* de Noël de l'UNEQ? Il me semble que ça manque de relève... j'ai toujours l'impression d'être la seule.

— Si tu n'y vas pas, il n'y aura pas de jeunes du tout. Ça règle le problème!

— Très drôle...

— Merci tout de même de l'invitation, mais je suis devenu travailleur autonome pour deux raisons : écrire des romans, et ne plus avoir de *partys* de bureau.

Rien ne sert d'insister. Mon jeune ami et collègue ne se joindra pas à nous. J'ai aussitôt frappé à une autre porte :

— Viens-tu à l'assemblée annuelle? Ça manque de sang neuf.

— C'est quoi, un *party* de vampires?

— Serais-tu plus tenté d'y aller si je disais oui?

— Ça dépendra de mon emploi du temps. Mais, oui, j'aimerais bien y aller... quand je serai plus vieux!

Tous mes jeunes amis de la relève ont répondu sensiblement la même chose : les limites de leur amitié s'arrêtent à la porte des *partys* de Noël. J'ai eu beau promettre une séance captivante avant laquelle tous auront révisé les procédures d'assemblée (oui, oui, vous savez qui vous êtes, et ne me faites pas mentir), une chance de s'exprimer, et une grosse *piñata* en forme de Harper – imaginez ce que ça pourrait contenir en friandises –, rien n'y fit.

Je m'entoure peut-être de trop de gens cyniques – je n'y peux rien, je les trouve drôles. Un jeune auteur, connu pour son engagement en région au sein d'organismes reliés au livre, m'accueillera sûrement avec un retentissant « oui » :

— On se voit à la séance annuelle?

— Quand on doit faire presque deux heures de route pour s'y rendre... déjà, c'est un problème.

Et, imagine, si c'est difficile de rallier les jeunes à Montréal, comment ce l'est aussitôt qu'on en sort. Aussi, les « régions » ont leurs associations d'écrivains et les jeunes ne s'y impliquent même pas. Je me suis battu presque trois ans à la présidence de l'une d'elles et ça m'a un peu enlevé le goût de me battre pour les

gens qui ne veulent rien faire. J'ai donc appris à me battre pour moi, et à garder mes luttes collectives à d'autres niveaux. Les jeunes dans la trentaine ne s'impliquent dans rien... va savoir pourquoi... je me pose souvent la question... Tu sais, même l'« anti-harperisme » n'attire pas les jeunes... tu devrais plutôt organiser un *rave* littéraire... là, tu auras peut-être du monde...

Ça ne me rassure en rien. Mais je ne me décourage pas facilement. Je contacte donc un spécimen de l'autre relève, celle de plus de quarante ans, et moins de deux œuvres publiées. Le légendaire engagement des générations précédentes la mienne me permettra de m'exprimer en stéréo à la séance annuelle.

— Tu y seras le 6 décembre?

— Je ne suis même pas membre de l'UNEQ.

Et hop la légende!

Au moment où vous lirez ces lignes, la séance annuelle 2008 sera chose du passé. J'espère que j'y aurai été entourée de gens de ma génération... mais je n'y compte pas trop.

Au Canada, parmi l'ensemble des groupes d'âge, ce sont les 15-19 ans qui ont le taux de bénévolat le plus élevé. Par ailleurs, au Québec, la participation électorale des jeunes ne cesse de décroître depuis 1960. Que se passe-t-il entre 19 et 35 ans?

D'après une étude datant de 2005 de Statistiques Canada, en moyenne, seulement 59% des électeurs dans la vingtaine votent, comparativement à 71% chez les 30 à 44 ans et à 85% ou plus chez les 45 ans et plus.

D'après la même étude, dans l'ensemble, les jeunes seraient beaucoup plus susceptibles que leurs aînés de chercher de l'information sur une question politique, de signer une pétition, de boycotter (ou d'acheter) un produit pour des raisons d'éthique ou de participer à des manifestations ou à des marches. Cependant, ils seraient beaucoup moins susceptibles que les adultes plus âgés d'assister à des assemblées publiques et de prendre la parole au cours de celles-ci, ainsi que de faire part de leur point de vue aux médias ou aux politiciens.

J'en conclus que si la relève ne participe pas à nos activités, c'est qu'elle ne se reconnaît pas dans l'union..., mais elle s'y reconnaîtrait davantage si elle y était. Dans un monde idéal, la relève transformerait l'UNEQ à son image par le pouvoir du nombre.

La prochaine fois qu'on vous invite, venez écouter ce qui s'y trame au sujet de votre avenir. Rencontrez ceux qui vous représentent, les membres du comité. Reconnaissez leur travail accompli durant la dernière année, et prenez part à l'aiguillage de leurs efforts pour l'an prochain. Votez pour ou contre les propositions d'autres membres. Commentez, questionnez, au micro ou après, verre de vin à la main...

... Mais la relève lit-elle cet article en ce moment?

► Isabelle Gaumont

LE PROGRAMME DE BOURSES POUR LES ARTISTES ET LES ÉCRIVAINS DE LA RELÈVE EST RECONDUIT



ancé en novembre 2007, le programme de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève offert par le Conseil des arts et des lettres du Québec a permis de contribuer à la réalisation d'un peu plus de 100 projets, pour la majorité en recherche et création. Reconnu cette année, la date limite d'inscription était le 12 septembre.

L'an dernier, ce sont 574 artistes et écrivains qui ont soumis leur projet. Le CALQ peut donc s'enorgueillir d'un véritable succès. C'est par le biais d'une stratégie de promotion efficace que le CALQ a obtenu autant de dossiers.

Pour le Conseil des arts et des lettres du Québec, un artiste de la relève est considéré comme tel s'il a au moins cinq ans de pratique professionnelle. Pour avoir sillonné les régions du Québec en donnant des ateliers de préparation de dossier aux demandes de bourses, j'ai constaté combien il était difficile, pour toutes les disciplines excluant la littérature, de statuer sur la définition d'une « année de pratique professionnelle ». L'écrivain est considéré « professionnel » à compter du moment où il publie dans une maison d'édition reconnue, mais le musicien ou le danseur a plus de difficultés

à définir avec exactitude sa « première journée de professionnalisme ». Sinon, le dossier à présenter est relativement facile à bâtir et rassemble sensiblement les mêmes documents que pour n'importe quel autre programme de subvention : démarche artistique, curriculum vitae, dossier de presse et description du projet.

L'an prochain, d'autres artistes obtiendront de l'argent pour amorcer un projet de carrière. Et la description du programme de bourses le mentionne et permet de : « Faciliter le démarrage de la carrière en soutenant les premières expériences professionnelles. Permet l'attribution de premières reconnaissances professionnelles. Favorise l'intégration des jeunes artistes et écrivains de la relève aux milieux professionnels des arts et des lettres. Soutient des projets artistiques qui contribuent à la professionnalisation des artistes et des écrivains de la relève et contribue à l'enrichissement de la démarche des artistes et des écrivains de la relève. »

Ce programme de bourse est le seul, jusqu'à présent, disponible pour les artistes qui amorcent une carrière professionnelle.

► Véronique Marcotte

LA RÉSISTANCE

Au début, le rêve est maître et guide sous ses ailes l'envie et le geste d'écrire. À ce stade, peu importe l'âge, on détient un trésor, on se sent riche et fort, on se laisse bercer par l'idée qu'un jour non seulement on écrira, mais on écrira bien et encore mieux, on sera publié et lu et pourquoi pas, le frigo se remplira grâce à l'unique façon dont on use des mots. Et puis, au fil du temps, c'est le rêve lui-même qui s'use : on n'écrit pas suffisamment bien, enfin, pas d'une manière si exceptionnelle, de celle qui fait briller notre manuscrit au milieu des centaines d'autres chez les éditeurs et qui nous fait rafler quantité de prix ; on publie tout de même un peu. Par ailleurs, on doit trouver un boulot qui permette de payer les comptes sans gruger tout notre temps ; on décide de vivre aussi parce que la vie elle-même est matière pour écrire : on tombe amoureux, on fréquente nos amis et les siens, on n'oublie pas sa famille, parlant de famille, on fait des enfants et oups... le temps file et nous permet seulement de réaliser qu'on n'est pas en train d'écrire (quoique...). On se dit qu'on prendra les grands moyens : une sabbatique, une résidence à l'étranger, une bourse de création. On n'est pas très habile pour monter un dossier de demande de subvention et cela s'avère long et pénible, encore

du temps d'échappé. Au bout du compte, on n'obtient pas de bourse, mais plus tard, la résidence, yé ! Vient aussitôt une série de questions et de calculs : l'appartenance à l'étranger pourra-t-il loger toute la famille ? Une fois le prix des billets d'avion déduit de la bourse, restera-t-il assez d'argent pour faire vivre la famille pendant six mois ? Bien sûr que non ! Partir seul ? Finalement, les résidences, ce sera lorsque les enfants seront grands... On envoie tout de même un manuscrit de roman écrit presque à bout de bras chez certains éditeurs et un autre au CEAD, parce qu'on a écrit une pièce de théâtre aussi : les éditeurs nous répondent tous avec politesse que notre manuscrit ne correspond pas aux lignes éditoriales de la maison et le CEAD nous envoie un rapport de lecture accablant. On se dit que cette fois, c'est bon, on abandonne la partie. On tente d'assassiner son rêve à coups de hache et de l'enterrer au plus sacrant. Puis, on réalise qu'il ne s'agit peut-être pas d'un rêve, mais d'une condition, d'un état : on est écrivain, point à la ligne. On se retrouse les manches et on reprend le combat.

► Isabelle Forest

LANAUDIÈRE

▶ Linda Amyot

L'automne dans Lanaudière cette année... La tiédeur inhabituelle de l'air. Les arbres jaunes, rouges, orangés, ocres et pourpres sur un ciel d'un bleu souvent impeccable. Les adieux bruyants des oiseaux migrateurs... Et, pour ternir toute cette beauté : catastrophes naturelles, crise financière, mépris par le gouvernement fédéral du rôle essentiel de la culture pour la vitalité économique et sociale du Québec, comme du Canada d'ailleurs... Mais, heureusement, ceux et celles qui la font cette culture ont de la réplique et, dans Lanaudière comme ailleurs, la littérature a connu ses embellies.

Grands Prix Desjardins de la Culture Lanaudière

Lors du gala tenu le 19 septembre dernier, Louis Hamelin a remporté le prix dans la catégorie Littérature. Les deux autres finalistes étaient la poète et essayiste Louise Warren, ainsi que l'auteure pour la jeunesse Sylvie Brien.

Concours littéraire de Lanaudière

Le 21 septembre, le *Concours littéraire de Lanaudière* remettait ses prix et ses mentions d'honneur aux auteurs débutants de la région n'ayant publié aucun livre. Fondé en 1977 par Michèle de Laplante, ce concours célébrait donc son 30^e an-

niversaire cette année et a justement pour objectif de stimuler l'émergence de nouveaux talents littéraires.

À voix haute

En octobre, l'organisme *À voix haute* lançait son site et sa programmation 2008-2009 de lectures publiques d'œuvres d'écrivains de Lanaudière et d'ailleurs par des comédiens professionnels. Au programme de cette deuxième saison : des œuvres d'Yves Beauchemin, Bruno Roy, Louise Warren, Christine Bertrand, Louis Hamelin, Éric-Emmanuel Schmitt, Jacques Poulin, Christiane Duchesne et Sylvie Brien. www.spectaclesavoixhaute.com

Les Donneurs

Du 4 au 8 novembre, 50 écrivains québécois, innu (Anne-Marie St-Onge André) et belge (Jack Keguenne) ont de nouveau mis leur crayon au service de Lanaudois et de visiteurs jeunes et moins jeunes, écoliers, aînés en résidence, détenues au pénitencier des femmes, abonnés des bibliothèques, consommateurs dans les magasins du centre-ville, amoureux des mots ou simples curieux. *Les Donneurs*, ces foyers d'écriture publique mis sur pied en 2001 par l'écrivain Jean Pierre Girard, ont séduit plusieurs pays européens. En 2008-2009, des écrivains du Québec feront ainsi cadeau de leurs mots en Belgique, en France et en Espagne.

LAVAL

▶ Claire Varin

Le Festival de littérature jeunesse (FLJ) de Laval continue d'activer un mouvement de lecture intergénérationnel où parents, grands-parents et enseignants lisent à un jeune, alors que des adolescents sont invités à raconter une histoire à un frère, une mère ou un ancêtre...

Promoteur des bienfaits éducatifs de la lecture, le FLJ organise depuis quatre ans, outre un colloque pour les professionnels, des rencontres entre les créateurs et les enfants. Spectacle de contes et ateliers sur les mangas et le *slam* ont vivifié l'activité grand public de la programmation 2008, tenue à la Maison des arts de Laval (MdA), tandis que les jeunes étaient encouragés, du 12 au 19 octobre, à transmettre leurs poèmes, nouvelles ou chansons sur le site web du festival. On les incitait également à partager leurs coups de foudre sur un forum de lecture, où 600 d'entre eux se sont manifestés. Si vous avez le goût d'entendre un conte lu à des enfants en garderie, par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, présidente d'honneur de cette édition du FLJ, il suffit d'aller au



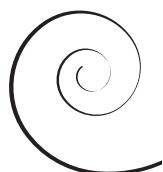
www.lisavecmoi.com. Une Boîte à idées est disponible en tout temps sur le site du FLJ, à l'intention des enseignants, des éducateurs et des parents.

Le colloque du festival, *Une image vaut-elle vraiment mille mots ?*, destiné aux professionnels de l'éducation, aux bibliothécaires et aux libraires, a soulevé l'enthousiasme des participants assemblés le 17 octobre à la MdA. En plus d'une table ronde sur « Les images sont-elles un frein à l'imagination ? » — avec les auteures jeunesse Marie-Francine Hébert et Élane Turgeon notamment, il y a eu des conférenciers dont Francine Sarrasin, spécialiste de l'image, et la formatrice et critique française Sophie Van der Linden, quant à elle spécialiste de l'album pour la jeunesse.

Par ailleurs, la directrice du FLJ, Mariève Talbot, a réalisé, en novembre, une mission exploratoire en Belgique grâce au programme Curriculum de l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse.

Enfin, la Fondation lavalloise des lettres exhorte les membres de l'UNEQ à participer à ses prix de prose et de poésie, gérés par la Société littéraire de Laval (date limite d'envoi : 15 janvier ; info : www.breves.qc.ca). À écrire « comme chacun va/vers l'autre en lui-même/pour s'entendre nu et sans larmes/au fond de son cœur jumeau. »*

* Roch Nappert, extrait du poème gagnant du prix de poésie 2008 de la Fondation lavalloise des lettres.

DES NOUVELLES
DES RÉGIONS

LAURENTIDES

► Marie-Andrée Clermont

Le 25 septembre dernier, le 5 À 7 de la *Rentrée littéraire* a fait salle comble au Vieux-Palais de Saint-Jérôme. Vingt auteurs de l'Association des auteurs des Laurentides (AAL) y ont présenté leurs nouveautés et un hommage a été rendu aux écrivains laurentiens qui se sont illustrés pendant la dernière année : Hélène Dorion, Ugo Monticone, Stéfani Meunier, Louise Tondreau-Levert, Michel J. Lévesque et le conteur Yvon Boutin.

Puis, le 22 octobre, le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) dévoilait les lauréats de la 19^e édition des *Grands Prix de la culture* dont le thème cette année était les lettres.

- Le *Grand Prix roman le plus populaire pour adultes en bibliothèque*, accompagné d'une bourse de 1 000 \$, a été décerné à Francine Ouellette, pour son roman *Feu – la rivière profanée*.

- Le *Grand Prix roman le plus populaire pour jeunes en bibliothèque*, assorti d'une bourse de 1 000 \$, a été remis à Michel J. Lévesque, pour son roman *Arielle Queen : La société secrète des alters*.

- Le *Prix Ambassadeur des Laurentides*, accompagné d'une bourse de 1 000 \$, a été décerné à Hélène Dorion pour souligner le rayonnement international de son œuvre.

- L'AAL a reçu le *Grand Prix reconnaissance* relié à une bourse de 1 000 \$ pour l'ensemble de ses activités de promotion de la littérature. On a souligné les efforts de l'AAL pour faire connaître le talent des auteurs des Laurentides, entre autres grâce à des événements comme la *Nuit laurentienne de la poésie*, la *Grande partotte des pays-d'en-Haut* et les dépouillements d'arbres de livres.

Auteurs en Laurentides – une idée novatrice

L'objectif du projet : donner une place spéciale aux auteurs laurentiens dans les bibliothèques de la région. On a créé un présentoir pour loger les œuvres des écrivains, ainsi qu'une affiche, un signet et un collant d'identification à apposer sur les livres. Pour élaborer ce projet, la MRC des Pays-d'en-Haut s'est associée au Réseau Biblio des Laurentides, à l'AAL et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Prix Canada-Japon

Le 3 novembre, le Conseil des Arts du Canada décernait le *Prix littéraire Canada-Japon* de 2008, pour le Canada, au récit de voyage *Marcher le silence – Carnets du Japon* coécrit par André Duhaime et André Girard. Ce livre fait suite à un voyage au Japon, en 2005, réalisé grâce à l'initiative de la présidente de l'AAL.

NORD-EST

► Danielle Dubé

La saveur *Des mets et des mots*

Il y a plusieurs façons de mettre la littérature au menu. Il y a quelques semaines, c'était à l'occasion de *Saguenay en bouffe*, la 20^e édition d'un événement gastronomique mettant en valeur diverses cuisines et divers pays auquel participent une douzaine de restaurateurs. Au menu, huîtres en sabayon de champagne, carpaccio de lonzo, caille aux olives, curry de poisson à la bengalaise ou febla berbère. Et une première : l'événement *Des mets et des mots*.

Certains soirs, des comédiens vont de resto en resto et font la lecture de courts textes rédigés par des écrivains-voyageurs. Le temps d'une mesure de sitar ou d'un coup de cymbale, ils vous font vivre une expérience. Vous vous retrouvez en compagnie

de Robert Dôle dans un amphithéâtre de Syracuse, vous entendez les Troyennes dire leur révolte à propos de la guerre absurde. Vous pénétrez à pas lents dans les eaux du Gange avec Charles Sagalane. Vous assistez à une cérémonie du thé un peu aphrodisiaque entre Meknes et Marakkech avec Gérard Pourcel ou vous vous enivrez de soleil et de rosés de Provence à l'occasion d'une fête des vins qui se métamorphose en tombola hilarante avec Danielle Dubé et Yvon Paré. Vous avez le choix entre le Mexique de François-Bernard Tremblay, la Louisiane de Michaël La Chance et la Grèce d'Élisabeth Vonarburg. Cette expérience, à laquelle ont collaboré bibliothèques et libraires (sauf Archambault), a été rendue possible grâce à la contribution financière du Conseil des arts de Saguenay dans le cadre d'un projet de maillage art et affaires entre l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie-Côte-Nord (APESCN) et *Saguenay en bouffe*.

Il faut également souligner l'excellente moisson de l'automne, d'abord les prix littéraires du Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Entre autres, le prix du roman décerné à Marie-Christine Bernard pour *Made-moiselle Personne* (Hurtubise HMH), le prix de l'essai à Marité Villeneuve pour *Des pas sur la page* (Fides), du théâtre à Daniel Danis pour *Kiwi*, joué à Paris, puis à Jonquière, et de la poésie à Carol Lebel pour *La nuit est un objet étrange* (L'Hexagone). Récemment, André Girard remportait avec André Duhaime le *Prix Canada-Japon* pour *Marcher le silence*, une expérience réussie de jumelage entre récit et haïku, les suites d'un inoubliable voyage au Japon.



LITTÉRATURE C. MÉDECINE : COMBAT EXTRÊME ?

*Il était une fois un poète
et un psychiatre
qui habitaient la même tête :
celle d'Emmanuel Venet.*



Après avoir fait médecine, celui-ci se sent écartelé entre sa passion de soigner et sa passion d'écrire. La raison tire de son côté, le sentiment de l'autre. À hue, les mots de la science, à dia, ceux de l'émotion.

Après avoir fait paraître un premier livre,

Portrait de fleuve, un ouvrage de prose poétique qu'il qualifie d'expérimental, Emmanuel se coetaille pendant plus de dix ans avec la littérature, à la recherche d'une voix. D'une voie aussi. Ses tentatives de roman tournent en eau de boudin ; quelques incursions dans

l'univers poétique se terminent contre un mur. Puis, il fait connaissance avec l'œuvre de Primo Levi, chimiste devenu écrivain, surtout connu pour ses mémoires concentrationnaires. En 1975, Levi publie *Le Système périodique*, un recueil de courtes histoires basées sur le célèbre tableau de Mendeleïev. Ce livre confirme que non seulement science et littérature peuvent cohabiter mais encore qu'elles s'influencent l'une et l'autre.

Emmanuel Venet entreprend d'écrire son propre système périodique, *Précis de médecine imaginaire*. Ce n'est pas un livre de médecine, mais le livre d'un médecin qui, à travers les événements de sa propre vie, s'emploie à décrire le rapport que nous entretenons tous à cette profession dont les praticiens se prennent si volontiers pour Dieu.

Suivra *Ferdrière, psychiatre d'Antonin Artaud*, analyse de la personnalité de celui qui a pris en charge le célèbre homme de théâtre qualifié tantôt de génial tantôt de fou à lier.

Emmanuel Venet est maintenant chez nous, au Rigaud, pour trois mois. Il voulait y entamer un ouvrage sur le charlatan Mesmer. Il a renoncé au projet préférant suivre son instinct et plonger dans un récit d'imagination dont il garde les détails pour lui ; prudent, le docteur n'annonce pas l'enfant avant de s'être assuré que celui-ci peut vivre.

► François Jobin

Petites annonces

Derrière tout auteur, il y a un réviseur. Ex-professeur de français, ex-consultant en francisation à l'OQLF, je puis réviser vos textes, améliorer vos phrases à un tarif raisonnable. Raymond Paradis : 450 672-4893, ciel32@gmail.com.

Résidence d'écriture / bord de mer / site naturel d'exception
Île du Havre-aux-maisons / Tarifs pour membres UNEQ (du 1^{er} oct. au 31 mai) 500 \$ (1^{re} semaine) 250 \$ (semaines suivantes) / Photos et infos : www.aupieddelabutteronde.com
Nicole Gravel : 514 279-9165.

Séjour à Montréal : Appartement neuf à louer pour court séjour (1 semaine à 3 mois) Tout est fourni : climatisation, Internet haute-vitesse, draps et serviettes, câble-télé, téléphone, foyer, etc. À deux pas du centre-ville. Secteur tranquille. Rue Saint-Denis près des Carmélites 500 \$ / semaine. Communiquez avec Louis-Philippe Hébert : 514 886-8102.

Bord de mer à louer à Terre-Neuve. Possibilité de services inclus : transport local, entretien ménager, lavage, repas. Dominique Gaucher : 450 682-9871, dodogaucher@yahoo.ca.

Services de rédaction, correction, saisie, relecture de textes, CV et manuscrits. Auteure, écrira également votre biographie. Travail impeccable, rapide et prix abordable. Aussi 58 cours par correspondance ou Internet. Michèle V. Chatellier : 04 93 93 06 47 ou site Internet : www.vanchatou.com.

J'offre un gîte campagnard, situé à Oka, à tout écrivain qui désire venir se reposer, corriger un manuscrit, s'inspirer pour écrire. Membre de l'UNEQ seulement. Fin de semaine : 100 \$. Semaine : 300 \$. Francine Allard : 450 479-8156.

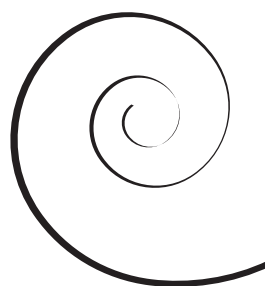
Musicien de carrière, 30 ans d'expérience, membre : SOCAN, ACQ, DAM, UNEQ offre cours de piano et de guitare - personnalisés, réguliers ou occasionnels - à votre domicile. Montréal seulement et en périphérie du métro. Jean-Marc Tardif : 514 321-7523, jean-marctardif9@hotmail.com

Offre de service pour écrivains : travail de recherche, étude en ethnologie, expérience de recherche, accès direct à la bibliothèque de l'Université Laval. Hélène Plante, 418-650-1170 mhplantehotmail.com.

Conception, réalisation de sites web à prix abordable (à partir de 600 \$), fonctionnels, simples à naviguer. Entretien et mises à jour du site. Textes, photos, vidéos, documents sonores, les possibilités sont multiples. Gaëtan Beauchamp, 514-383-1975 gaetanbeauchamp@gmail.com.

La Plume rousse : service d'animation scolaire, de révision, de rédaction, cours de français et d'informatique. Services offerts par Danielle Malenfant, membre de l'UNEQ et de l'AEQJ. Plusieurs années d'expérience en alphabétisation, en francisation, en informatique, en animation, en rédaction et en révision. 450 263-8721, daniellemalenfant@yahoo.com

Atelier-formation sur la nouvelle orthographe : lundi 16 février de 13 h 30 à 16 h par *Les Belles Soirées* de l'Université de Montréal (métro Longueuil). Règles et avancées des rectifications de l'orthographe du français. Documentation disponible sur place. Animatrice : Chantal Contant, membre de l'UNEQ, responsable de la révision du *Bescherelle L'Art de conjuguer* (depuis 2006) et auteure du livre *Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe - guide pratique et exercices*. 514-343-2020.



DES NOUVELLES
DES MEMBRES



L'AUTRE SOLITUDE

LE DROIT DES AUTEURS
C. LE DROIT DES UTILISATEURS

Le projet de loi C-61, sur le droit d'auteur, lu pour la première fois le 12 juin 2008 à la Chambre des communes du Canada, est dans le coma depuis que les élections canadiennes ont eu lieu...

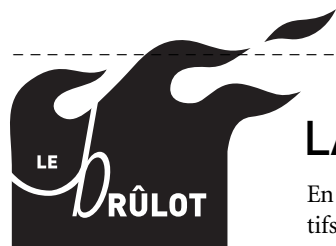
Projet de loi controversé s'il en fût, C-61 est, aux dires de ses détracteurs, une copie carbone du *Digital Millennium Copyright Act* américain ou *DMCA*. Ce reflet de la *Loi américaine sur le droit d'auteur du millénaire numérique* est créé pour tenir compte des nouvelles technologies de l'information et des réalités multimédias. Le problème, c'est qu'il protège moins les intérêts des créateurs que ceux des utilisateurs.

Aussi a-t-il soulevé des tollés.

Les créateurs ne veulent pas voir leur copyright devenir un *copyleft*, c'est-à-dire donner à Pierre-Jean-Jacques la permission de se servir de leur œuvre, de la copier, de la modifier ou d'en distribuer des versions intégrales, tronquées ou transformées. Ils ne sont aucunement prêts à abandonner leurs droits d'auteur et les redevances qui en découlent. Ils veulent bien donner accès à leur œuvre, mais ils ne veulent pas une protection limitative de leurs droits d'auteur telle que pratiquée par le *DMCA*.

Plusieurs utilisateurs voient C-61 comme une atteinte à leur droit à la copie privée et à l'utilisation équitable, car il écarte cette notion. L'Office de la propriété intellectuelle du Canada définit ainsi ce dernier concept : « L'utilisation d'une œuvre à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou de communication des nouvelles, laquelle utilisation n'est pas considérée comme une violation du droit d'auteur. » D'après Patrimoine Canada, « la nuance entre ce qui constitue une utilisation équitable et une violation est cependant mince ». Les utilisateurs, quant à eux, craignent l'instauration d'un état policier et la criminalisation de tout contournement à la loi. Ils s'insurgent, par exemple, contre le fait que déverrouiller la serrure électronique d'un CD ou DVD ou télécharger des copies pirates de musique ou de films deviendrait illégal et sujet à une amende de 500 \$.

M^e Michael Geist, persuadé que C-61 représente une menace à la vitalité de l'environnement en ligne, a mis sur pied un groupe Facebook intitulé *Fair Copyright for Canada* afin d'engager la bataille au Canada, soit la *Canadian copy-fight* qui réunit plus de 90 000 membres. Pourtant, si la culture existe, c'est parce qu'il y a des auteurs et ce sont eux que la *Loi sur le droit d'auteur* devrait d'abord protéger.



LA JOURNÉE DE QUOI, DÉJÀ ?

En des temps plus primitifs, les fêtes annuelles – guignolées ou carnavales – se moulaient au rythme des saisons ou à celui des astres, et servaient à ponctuer le temps, à marquer des cycles, à orchestrer des sorties de scène pour effacer le passé, conjurer la guigne, s'absoudre et faire peau neuve. Puis les religions monothéistes ont récupéré ces fêtes païennes pour en faire un outil de vénération du sacré. Vouées d'abord au nettoyage social, puis à l'adoration, les fêtes annuelles accédaient ensuite à une autre dimension, celle du temps. Elles devenaient mémoire, commémorations historiques ; bref, anniversaires. Tristes ou joyeux, intimement liés au passé, ces anniversaires soudent la mémoire collective. Un peu rouillés peut-être, parfois mornes évocations, il en est de significatifs qui reprennent vie à l'occasion. On se rappelle de certaines Saint-Jean...

Est-ce la faute aux Anglo-Saxons ? La fête passe au singulier et en est d'autant aseptisée : le 1^{er} mai, Fête des travailleurs, et le 1^{er} septembre, Fête du travail (*Labor Day*) ne s'équivalent pas. De même, la « Journée internationale de la femme », sous prétexte de la faire

connaître, a institutionnalisé la lutte des femmes et drainé, chaque année davantage, l'énergie des militantes, forcées d'y participer. Plutôt que d'en accroître la vitalité, cette obligation annuelle marginalisait l'action. Pourquoi continuer de chialer ? On avait LA journée pour « fêter » le sort loin d'être reluisant de la moitié de l'humanité.

Pour se secouer les puces, on crée des journées sur les enjeux contemporains, sans les officialiser. On est libre d'en faire partie ou de les ignorer... ni soumis au diktat du calendrier ni spectateur constrict. À mes yeux, ces journées sont vouées à disparaître une fois leur office terminé, preuve que le changement a eu lieu... et qu'il ne s'agissait pas d'un événement digne d'être immortalisé. Voilà qui serait logique, faute de quoi les 365 jours du calendrier ne suffiront pas.

Rituels sociaux ou symboliques, commémorations, poussées de croissance ou opérations de normalisation... où ranger les Journées de la Culture ? **C**ri du **C**œur créateur ? **C**roassement ? **C**rise de croissance, ou bien... **C**onvention de fossilisation ?

Et quelle portion des budgets consacrés à la **C**ulture ces **J**ournées engloutissent-elles ?

Une
chronique
de Dominique
Gaucher

ÉLIZABETH CARLE INTERVIEWE LOUISE DESJARDINS



É.C. *Le Fils du Che*, ton dernier roman, rejoint autant le lecteur adolescent que l'adulte; est-ce pour toi une façon d'aider à combler un fossé générationnel préoccupant?

L.D. Je n'ai pas eu cet objectif en écrivant ce roman. Je cherchais plutôt à comprendre le fait que

certaines jeunes femmes désirent élever leur enfant toutes seules, leur cachant même l'identité du père. Je me demandais si ce silence autour des origines pouvait affecter un enfant. Mais finalement c'est toute la question de la vérité cachée qui ressort, et du décalage entre ce à quoi l'on aspire et ce que l'on vit. J'étais préoccupée également par le mal-être des jeunes garçons. J'ai voulu les comprendre de l'intérieur, et c'est ainsi que le personnage d'Alex a surgi. Puis celui d'Angèle, sa mère inapte, parce que trop protégée par Anita, la grand-mère d'Alex. Cette grand-mère voulait refaire le monde, mais elle a un peu sacrifié sa vie familiale à son engagement politique et social. C'est ainsi que le roman navigue entre trois générations.

É.C. Tes trois premiers romans, *La Love*, *Darling* et *So Long* évoquent amplement ton Abitibi natale, alors que *Le Fils du Che* se situe entièrement à Montréal; ton rapport à l'écriture est-il le même d'un contexte à l'autre?

L.D. J'ai écrit *La Love* dans la nostalgie du Nord où j'avais vécu enfance et adolescence. Ce premier roman, écrit à Montréal, a été publié en 1993, au moment où je suis retournée vivre à Rouyn-Noranda. Et le phénomène inverse s'est produit pour *Le Fils du Che* que j'ai écrit en Abitibi avant de revenir vivre à Montréal, comme si l'écriture me devançait. J'avais besoin de marquer le territoire de mon enfance dans mes romans. Un territoire existe vraiment quand, transcendé par le roman ou la poésie, il prend place dans l'imaginaire des gens.

É.C. La psychologie des personnages est au cœur de tous tes romans. La poésie joue-t-elle un rôle différent dans ton œuvre?

L.D. Pour moi la poésie est un laboratoire du langage, c'est par la poésie que passe l'essentiel. Je suis fascinée par le dénuement des mots qui sont chargés de sens, et je pense que ce travail de dépouillement du style se répercute sur l'écriture des romans. Je n'aime pas les fioritures.

É.C. Poésie, roman, nouvelle, biographie, récit, traduction: ton œuvre est variée et féconde; quels sont tes projets maintenant?

L.D. J'ai commencé un recueil de poésie. Et en même temps, je fais la traduction d'un recueil de poésie de Margaret Atwood, *The Door*, à paraître en 2009. Je me nourris de son imaginaire, de ses mots, de sa démarche sans concessions. Et les premières lignes d'un autre roman frappent à la porte par moments. Je les laisse venir tranquillement, on verra...

... QUI INTERVIEWE VIRGINIA PESEMAPEO BORDELEAU



L.D. Tu fais depuis longtemps une carrière d'artiste peintre, mais c'était la première fois que tu publiais un roman l'hiver dernier. Pourquoi as-tu senti le besoin de passer à l'écriture?

V.P.B. Il y avait un moment déjà que je voulais publier un recueil de poésie, mais mon travail

de peintre prenait tout mon temps. Puis mon père est décédé, me laissant «orpheline», sans mère, oncles ni tantes survivants; j'étais devenue l'aînée de la famille, donc, en principe, la prochaine à mourir, disons. Je me suis mise à écrire et après quelques chapitres, je me suis rendu compte qu'un roman naissait.

L.D. Ton très beau roman, *Ourse bleue*, publié aux Éditions de la Pleine lune, a comme personnage principal une femme amérindienne qui refait le trajet vers ses origines. Cette quête est-elle représentative de ce que vivent les Amérindiens?

V.P.B. En fait, il s'agit d'une femme métisse, et je crois que c'est important, car elle porte deux cultures qui se disputent en elle. Et comme elle a été élevée dans l'univers des Blancs, malgré son enfance amérindienne, elle part à la recherche de son identité autochtone et découvre toute cette magie qu'elle avait occultée. Je crois que les Amérindiens qui ont vécu dans leur culture n'éprouvent pas ce besoin de se reconnecter à leurs racines, mais c'est le cas des métis ou des autochtones arrachés à leur univers.

L.D. En écrivant ton roman, cherchais-tu à rejoindre les lecteurs cris ou algonquins ou à présenter aux Blancs des facettes inconnues de l'imaginaire autochtone?

Une collaboration de Claude R. Blouin

De Cécile Routhier à Eugène Achard, ma jeunesse a été exposée à des récits qui sublimaient le quotidien. Celui qui me marqua le plus, c'est *Bonheur d'occasion*.

Citadins nostalgiques de la campagne! Cet ouvrier blessé de la défaite de la France, comme s'il s'agissait de sa propre patrie: était-il, lui aussi, lecteur d'Achard? Et cette Rose-Anna, nomade dans la ville, rassembleuse des gens de sa tribu, combien me semblait-elle justifier l'admiration de ma mère à son endroit!

Dans une édition au papier défraîchi, *Bonheur d'occasion* m'est venu entre les mains, précédé d'une rumeur qu'on réserve aux histoires de famille, à celles des moments extrêmes de détresse et d'enchantement. Comment ne pas fonder en un seul récit celui de l'excursion des héros de Gabrielle Roy à l'érablière et les évocations des vacances enfantines de ma mère?

Ainsi certaines œuvres nous accompagnent-elles parce qu'elles nous lient à ceux qui nous les ont fait connaître, voire les expriment, là où ils voulaient nous préserver d'aveux trop directs. Et celle de Roy anima en plus le désir de saisir par où le merveilleux pouvait faire irruption, par la grâce d'un regard renouvelé sur le familial.

À dix-huit ans, *Le Dit du Genji* de Murasaki Shikibu me présentait le Japon par ce qu'il avait de plus étranger.

Étrangeté. Pourtant, d'abord, déception! J'avais l'impression de lire le résumé d'un conte à la manière

Ainsi certaines œuvres nous accompagnent-elles parce qu'elles nous lient à ceux qui nous les ont fait connaître (...)

de tant d'autres. Mais bientôt, enthousiasme! Ma curiosité s'étonnait du code en jeu dans ce petit monde, aussi bien que de cette façon de désigner par sa fonction un personnage, qui en change toujours... Et de l'art d'aimer.

Familiarité. Jusqu'à la fin, me voici complice de cette sensibilité aux métamorphoses du vivant, de petits deuils aux grands, d'une renaissance à l'autre, jusqu'à une mort qui n'exclut pas la possible transformation en fantôme.

Familière, cette attention à prendre en compte le perçu, le rêvé et leur choc avec le réel. Familier, ce désir de s'amender, contredit par l'urgence de répondre à une impulsion. Et cette émulation entre amis!

Et absolument captivante, cette découverte de la variété de réactions face à l'amour, dont les femmes, et non plus LA femme, étaient capables!

Proche suis-je donc, et à chaque relecture, comme je le serais d'une fleur que je verrais, si bleue, de l'autre côté de la rivière, incapable d'en saisir le parfum. La traduction est aussi distance.

Murasaki, femme de cour, dans un univers isolé du peuple, aurait vécu entre 971 et 1014 (?). On a d'elle aussi un journal et des poèmes, et on débat pour savoir si elle a bien composé l'ensemble du roman.

Si Proust restitue le rythme de l'homme engagé dans le processus de la création artistique, Murasaki nous livre celui de qui aime et mesure la part de souffrance attachée au désir et s'attache à le poursuivre malgré tout. Chacun des protagonistes s'abuse, mais pas seulement par ignorance: ce en quoi il croit le persuade qu'il voit...

Une fois qu'on a lu ce long roman, pour peu qu'on s'intéresse à la culture japonaise, comment échapper aux relectures qu'à chaque siècle, depuis son apparition, les artistes en ont entreprises? En peintures, en bandes dessinées, en pièces de théâtre (nô, kabuki), en danse moderne, en cinéma, en téléseries, en littérature, on peut participer au dialogue entre les siècles.

Quel destin pour un écrivain! Créer un mythe, être lu avidement, mais connu seulement par le nom d'un de ses personnages, le titre de la fonction de son père! Comme si Gabrielle Roy s'appelait Florentine Agent de colonisation...

V.P.B. J'ai d'abord écrit *Ourse Bleue* pour moi. Je ne pensais pas aux lecteurs potentiels. Il s'agissait d'un acte de guérison et d'espoir face à l'inconnu. Bien sûr, en cours de route, je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'un témoignage à partir de l'intérieur d'un vécu quand même assez intéressant du milieu autochtone.

L.D. Penses-tu vivre désormais en harmonisant les métiers de peintre et d'écrivain? Que vas-tu chercher dans l'une et l'autre de ces pratiques?

V.P.B. Oui, je peux vivre en étant peintre et écrivaine. En cours de route, je découvre que nous avons un besoin viscéral de nous épanouir selon notre nature, chacun dans son domaine et j'ai toujours eu le goût d'expérimenter plusieurs formes d'expressions artistiques. Je trouve cependant la peinture beaucoup plus joyeuse que l'écriture qui va nous chercher parfois si profondément qu'écrire est presque toujours un acte de grand courage, car les mots nous dévoilent davantage que les couleurs.



HÉ ! GUTENBERG, SAVIEZ-VOUS... — SUITE DE LA PAGE 1

À preuve, entre autres, l'intérêt accru des bibliothèques pour la numérisation des œuvres. Alors qu'auparavant, elles achetaient revues et journaux sur support papier, maintenant plus de la moitié de leur budget pour l'acquisition de périodiques va à la documentation numérique. Comme nous avançons encore en terrain inexploré, la numérisation ouvre aussi la porte à des pratiques qu'on pourrait qualifier de douteuses : ainsi Google a numérisé, sans l'autorisation des auteurs et de leurs éditeurs, des millions de livres du monde entier qui se trouvaient dans les grandes bibliothèques américaines. *The Authors Guild* et *The Association of American Publishers* lui ont donc intenté un procès pour l'obliger à respecter les titulaires de droits.



Une première victoire

Résultat, le 28 octobre dernier, Google s'est engagé à défrayer 125 millions \$ US, dont 45 millions \$ US devront être versés aux titulaires de droits lésés. Une autre somme de 34,5 millions \$ US ira au développement d'un registre des ayants droit. Les frais juridiques ont également été portés à la charge de Google. L'entente doit maintenant être acceptée par les tribunaux mais, pour l'instant, l'Université Harvard la dénonce, car trop restrictive pour les usagers, et les éditeurs européens la dénoncent aussi, car trop permissive et soulevant trop de questions sur ce qui sera considéré comme une œuvre épuisée. Bref, les jeux ne sont pas faits, mais Google a quand même dû reconnaître que ses pratiques soulevaient des questions de droit d'auteur.

Cette victoire juridique des ayants droit américains va à tout le moins rendre plus difficile la numérisation « sauvage », car le règlement qui a eu lieu a prouvé que l'accès aux œuvres protégées devra continuer à être encadré et rémunéré. C'est un pas dans la bonne direction, même si nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements de l'encadrement légal de la numérisation.

Reste que l'apparition de Google dans la « chaîne du livre » actuelle démontre à quel point celle-ci change et va continuer à changer. En effet, Google n'est ni un distributeur, ni un libraire, ni une bibliothèque comme nous les connaissons, mais un nouveau type de diffuseur capable d'exercer les trois fonctions. Google peut donner accès en ligne aux œuvres et en permettre l'achat. Aucun des acteurs de la chaîne du livre ne peut ignorer ce bouleversement, les écrivains encore moins que les autres, puisque ce qui adviendra de leurs œuvres numérisées aura un impact énorme sur leur capacité de gagner leur vie et de contrôler l'accès à leurs œuvres.

Ne pas laisser les droits dérivés aller à la dérive

Non, les droits numériques ne sont pas des droits dérivés comme les autres. Il est évident, par exemple dans le cas de certaines œuvres, qu'elles ne seront jamais portées à l'écran. Par contre, toutes les œuvres pourraient, un jour ou l'autre, être numérisées. L'enjeu est donc de taille et mérite d'être considéré sérieusement. Le rôle des acteurs dans la chaîne du livre se

transformant, comment, parmi les nouveaux intervenants, partagera-t-on désormais les profits ? Supposons qu'un éditeur mette en vente en ligne une version numérisée de votre œuvre. Ses coûts de production et de gestion seront considérablement diminués. Pas de frais de distribution, pas de remise aux libraires, pas de coûts de stockage. Dans ces conditions, est-il raisonnable de n'accorder à l'auteur que 10 % du prix de vente de l'œuvre ? L'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) a créé, en collaboration avec COPIBEC, une librairie virtuelle (ADEL) qui donne un bel exemple de nouvelle formule de partage des revenus provenant de la vente des œuvres : 43,5 % à l'auteur, 43,5 % à ADEL et 13 % à COPIBEC, responsable de la redistribution des droits. Oui, vous avez bien lu : 43,5 % du prix de vente à l'auteur. Pourquoi les changements qu'occasionne le numérique n'avantageraient-ils pas l'auteur ? La réponse à cette question dépend évidemment de la volonté des écrivains de négocier leur contrat d'édition.

Prenons les discussions actuelles avec BANQ au sujet de la numérisation des œuvres épuisées. À qui donc appartiennent les droits sur ces œuvres ? Tout dépend du libellé de votre contrat. Si vous avez signé avant 1992, il y a peu de chance qu'il ait été question de droits numériques. Vous ne les avez donc pas cédés, et ils vous appartiennent à 100 %. Les revenus de la numérisation de ces œuvres devraient vous être entièrement versés et, pour vous en assurer, mieux vaudrait vous inscrire le plus tôt possible à COPIBEC. Vous croyez les avoir cédés parce qu'à la liste des droits dérivés que vous cédez, on a ajouté ce bout de phrase nébuleux « et sur tout autre support » ? Rassurez-vous : la *Loi sur le statut de l'artiste* stipule que les droits doivent être explicités dans le contrat d'édition. Vous n'avez donc pas à les partager.

Par ailleurs, vous êtes sur le point de signer un nouveau contrat d'édition et vous voudriez que votre œuvre s'engage dans l'avenir numérique en toute sécurité ? Demandez que vos droits numériques fassent l'objet d'une annexe au contrat et consultez le conseiller juridique de l'UNEQ avant de signer quoi que ce soit. Sachez que l'utilisation d'une œuvre déjà publiée qu'on numérise et qu'on distribue ensuite sous cette forme ou qu'on inclut dans un Internet ou un Intranet peut être assimilée à des utilisations secondaires pour lesquelles l'auteur devrait pouvoir toucher 50 % des redevances.

Surtout ne croyez pas que vous n'êtes pas concerné par les changements qui s'opèrent. Vous l'êtes. L'ANEL, par exemple, travaille actuellement au développement d'un entrepôt numérique où les éditeurs pourront vendre en ligne des versions numériques des œuvres qu'ils publient. À quelles conditions ? On ne le sait pas encore, mais dites-vous bien que les pratiques que les écrivains accepteront aujourd'hui sont celles qui deviendront la norme demain.

► Danièle Simpson